



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

Réunion Plénière : du 11 mai 2021

Présidence de séance : M. André PETTE.

Présents : Michel GOTTE et Michel WIRIG

PV 5 -Réunion classement (par téléphone).

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

Classement terrain

Niveau 5

Demande classement niveau travaux (avec lettre d'intention et échéancier des travaux)

Morhange stade Flugel 1 -nni-57 483 01 01.

Echéance classement : 04.09.2020

Classement Initial :

Niveau Foot à 11

Rimling (commune de Erching-propriétaire) : stade Intercommunal 2-nni- 57 584 01 02

Niveau Foot à 8

Soucht : stade municipal 2-nni- 57 658 01 02

Accord Préalable:

Vestiaires :

Metz : stade Yacine Cherradi nni 57 463 11 01

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable d'un vestiaire modulaire au stade municipal de la Grange aux Bois

Morhange stade Flugel 1 -nni-57 483 01 01.

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable d'une réhabilitation d'un vestiaire, sur le terrain municipal 1.

Transmis à la CRTIS pour avis

Arrosage intégré :

Stiring Wendel : Stade de la Vieille Usine -nni- 57 666 01 01

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable d'une installation d'arrosage intégré sur le terrain municipal 1.

Transmis à la CRTIS pour avis

Morhange stade Flugel 1 -nni-57 483 01 01.

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable d'une installation d'arrosage intégré sur le terrain municipal 1.

Transmis à la CRTIS pour avis

Eclairage :

Behren les Forbach : *Stade Omnisport -nni- 57 058 01 01*

La commission accuse réception d'un dossier de modification du projet concernant la demande de APE.(E4)

Transmis à la FFF via la CRTIS

FAFA

La commission accuse réception d'un courrier de Mr le Maire de **Ippling** qui sollicite les instances Fédérale et régionale pour un report de la subvention du FAFA, en raison du retard dans les travaux à cause de la pandémie covid.

La commission accuse réception d'un courrier de Mr le Maire de **Holving** qui sollicite les instances Fédérale et régionale pour un report de la subvention du FAFA, en raison du retard dans les travaux à cause de la pandémie covid.

DIVERS

La commission accuse réception d'un courrier de Mr le Maire de **Amnéville'** qui nous informe que le stade Laurent (anciennement terrain de la cimenterie) nni 57 019 03 01 n'est plus destiné à la pratique du football.

Courrier transmis à la CRTIS pour le retrait du listing des terrains.

La commission accuse réception d'un courrier de Mme le Maire de **Pournoy la Chétive** qui nous informe que le **stade Municipal nni 57 553 01 01** n'est plus destiné à la pratique du football.

Courrier transmis à la CRTIS pour le retrait du listing des terrains.

André Pette
Président CDTIS